



BTS CONTROLE INDUSTRIEL ET REGULATION AUTOMATIQUE (CIRA)

OBJECTIFS

Le technicien exerce son métier dans des entreprises de toutes tailles concevant, réalisant ou exploitant des procédés de transformations physico-chimiques. C'est un spécialiste des systèmes d'instrumentation et de régulation capable de concevoir, installer, programmer, régler, mettre en service, optimiser et maintenir une installation ou un système piloté. Focalisé sur le système de contrôle industriel et de régulation automatique, il intervient dans les activités suivantes du cycle de vie d'un processus industriel, en prenant en compte le contexte réglementaire et normatif et en intégrant les enjeux de compétitivité, de performance, de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et d'optimisation énergétique. Il est un technicien spécialisé ou un agent de maîtrise régulièrement amené à travailler dans le cadre de projets ou d'interventions techniques nécessitant de la rigueur et un esprit d'analyse et de synthèse. Il pourra être amené à conduire en autonomie une équipe.

CONTENUS

Participer à l'établissement d'un cahier des charges à partir des besoins du client ou de l'utilisateur

Participer aux analyses fonctionnelles, établir les schémas des boucles de régulation et d'automatismes et les listes d'instruments

Définir et proposer les matériels et logiciels adaptés

Étudier l'implantation du matériel dans l'installation industrielle

Configurer les systèmes de contrôle-commande : automates programmables industriels (API), systèmes numériques de contrôle commande (SNCC)

Contrôler la conformité des matériels et des logiciels livrés

Vérifier ou réaliser les réglages "usine", les pré-réglages et la configuration sur le matériel concerné

Contrôler et réceptionner le montage du matériel

Vérifier le fonctionnement statique

Analyser les dysfonctionnements avérés ou potentiels et établir le diagnostic relatif à la régulation-instrumentation

Préparer les opérations de maintenance de l'instrumentation-régulation

Réaliser les interventions de maintenance

Préparer et réaliser les opérations d'optimisation et d'adaptation

Contribuer à la capitalisation des retours d'expérience

Se former pour maintenir à jour le niveau d'expertise requis

Rendre compte et informer

Expliquer et exposer l'utilisation des matériels et des logiciels aux utilisateurs

Appliquer l'ensemble des règles QHSSE

Identifier et évaluer les risques QHSSE liés à la régulation- instrumentation

Contribuer à la prévention des risques QHSS

PRÉ-REQUIS

Le BTS Contrôle industriel et régulation automatique est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac STI2D, bac professionnel industriel de la production ou de l'énergie, bac STL, bac général.

PUBLIC

Jeune de moins de 30 ans, hors dérogations : sportif de haut niveau, personne en situation de handicap, création ou reprise d'entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

VALIDATION

Brevet de technicien supérieur

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS ou DUT)

SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

MODALITÉS D'EVALUATION

EPREUVES EN COURS (CCF) ET /OU FIN DE FORMATION

Epreuves finales d'examen

Epreuve orale avec un jury Dossier professionnel

Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

DURÉE INDICATIVE

1350 heures sur 2 ans

DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage de la formation en septembre.

MODALITÉS D'ADMISSION**MODALITÉS D'ACCÈS**

Admission sur dossier et/ou entretien

Validation du terrain d'accueil par l'équipe pédagogique

Signature du contrat d'apprentissage.

DOSSIER D'ADMISSION

Dossier à transmettre via PARCOURSUP

INSCRIPTION

Inscrire ce BTS dans les vœux post bac en apprentissage sur Parcoursup

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 septembre selon les places disponibles

TARIF

Selon les coûts contrats établis par France compétences

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITE

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

POUR ALLER PLUS LOIN**DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS**

Le technicien supérieur CIRA peut exercer ses activités dans cinq types d'entreprises :

- les entreprises utilisatrices de systèmes d'instrumentation-régulation (industriel),
- les entreprises réalisatrices de systèmes d'instrumentation-régulation (constructeur),
- les sociétés de services en instrumentation,
- les sociétés d'ingénierie,
- les entreprises de réalisation et de maintenance.

[Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr](#)

CODE RNCP 38 216

+ d'informations sur le lien suivant

<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/38216/>

LES + DE LA FORMATION

Garantie de pouvoir poursuivre sa formation en cas de rupture de contrat

Aucun frais à la charge de l'apprenti

Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants

**NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023.****TAUX DE RÉUSSITE**

??????% de réussite

TAUX DE SATISFACTION

86% de nos apprentis sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

82% après 6 mois

TAUX DE POURSUITE D'ETUDES

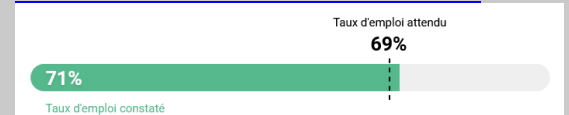
18%

TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION

0%

VALEUR AJOUTEE DE L'ETABLISSEMENT

Selon INSER JEUNES 



Si le taux d'emploi constaté* est supérieur au taux d'emploi attendu* alors l'apport propre de l'établissement dans l'insertion professionnelle de ses apprenants est positif.

LIEU DE FORMATION

Lycée Les Portes de l'Oisans

960 avenue Aristide Briand

38220 VIZILLE

**CONTACTS**

GRETA DE GRENOBLE

Service Apprentissage Tél : 04 76 33 27 40

Greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr

Date de mise à jour le 18/04/2024

